

From: "Irving Kulik" <irvingkulik@rogers.com>
Subject: **CCJA News May 16, 2011**
Date: May 16, 2011 1:34:16 PM PDT
To: "Irving Kulik" <irvingkulik@rogers.com>
Cc: "Pierrette LEcuyer" <ccja-acjp@rogers.com>

CCJA-News, May 16, 2011

Nouvelles-ACJP, le 16 mai, 2011

CONGRESS 2011- CONGRES 2011

The Canadian Criminal Justice Association is holding CONGRESS 2011 in collaboration with the Société de criminologie du Québec, October 26 - 29, 2011, at the majestic Chateau Frontenac in Québec City

CONGRES 2011 organisé conjointement par l'Association canadienne de justice pénale et la Société de criminologie du Québec se tiendra du 26 au 29 octobre 2011, au majestueux Château Frontenac, ville de Québec.

CCJA now on facebook - go to Canadian Criminal Justice Association, see our posts and discussions and *like* us

----- . 1.

Registration for Congress 2011 now open at: <http://www.ccja-acjp.ca/cong2011/en/registration.html>

-

The full Congress programme is on-line on our website and you can register at <http://www.ccja-acjp.ca/cong2011/en/registration.html>

Reserve your hotel room at the Chateau Frontenac by going to : https://resweb.passkey.com/Resweb.do?mode=welcome_ei_new&eventID=3300081

Cliquez sur 'Francais' si vous le preferez.

2. Survey of members for the 50-year anniversary of criminology

Please get involved by participating in this short survey

3. Clause de la dernière chance: un rapport caché par Harper

Un rapport interne du ministère fédéral de la Justice, jamais rendu public, soutenait la clause de la dernière chance pour les meurtriers alors que le gouvernement Harper souhaitait son élimination, avant d'avoir gain de cause.

1. Registration for Congress 2011 now open at: <http://www.ccja-acjp.ca/cong2011/en/registration.html>

-
The full Congress programme will be on-line next week. In the meantime you can register at <http://www.ccja-acjp.ca/cong2011/en/registration.html>

and also reserve your hotel room at the Chateau Frontenac by going to :
https://resweb.passkey.com/Resweb.do?mode=welcome_ei_new&eventID=3300081

Cliquez sur 'Français' si vous le préférez.



2. Survey of members for the 50-year anniversary of criminology

The upcoming CCJA-SCQ (Quebec criminology association) Congress taking place in Québec City in October will highlight the 50 years of criminology. We are asking the membership at large to reflect on some of the major changes that have taken place in Canadian society and in relation to criminal justice in the last 50 years. The SCQ is asking the same questions of its Quebec members . The results will be shared at Congress 2011.

Please get involved by participating in this short survey:

According to you, what are the most important changes to have taken place in criminology in the last 50 years in Canada?

According to you, what are the most important changes to have taken place in the criminal justice system in the last 50 years in Canada?

According to you, what societal changes have had the greatest impact on Canadian society in the last 50 years?

Your point of view on this is of interest to us. Please email us your thoughts to irvingkulik@rogers.com. We will report on this at the opening of Congress.



3. Clause de la dernière chance: un rapport caché par Harper

[La Presse canadienne](#) 9 mai 2011 [Canada](#)

Ottawa — Un rapport interne du ministère fédéral de la Justice, jamais rendu public, soutenait la clause de la dernière chance pour les meurtriers alors que le gouvernement Harper souhaitait son élimination, avant d'avoir gain de cause.

La clause controversée, qui permettait aux personnes reconnues coupables de meurtre aux premier et deuxième degrés de demander leur libération conditionnelle après avoir purgé 15 ans de leur peine de prison, a été révoquée deux jours avant le déclenchement des élections.

La révocation, à laquelle s'opposaient le NPD et le Bloc québécois, a été obtenue par les conservateurs grâce au soutien des libéraux. Une étude clé, payée par les contribuables, en faveur de la clause de la dernière chance, n'a joué aucun rôle dans le débat parce qu'elle n'a jamais été rendue publique.

Aux fins du document datant de juin 2010, les chercheurs Ting Zhang et Lisa Ha avaient été appelés à déterminer si la clause, entrée en vigueur il y a 25 ans et resserrée en 1997, fonctionnait. Au moyen de données provenant du Service correctionnel du Canada, les auteurs sont parvenus à la conclusion que le système en place fonctionnait bien.

La clause de la dernière chance avait été adoptée en 1976, alors que le Parlement a éliminé la peine de mort pour les infractions au Code criminel, remplacée par des peines de prison à vie obligatoires pour les meurtres aux premier et deuxième degrés.

L'objectif de la mesure était de réduire les risques pour les gardiens de prison en présence de meurtriers condamnés à passer le reste de leur vie derrière les barreaux et n'ayant rien à perdre en commettant des gestes violents. La clause visait également à donner aux criminels une raison de revenir dans le droit chemin.

Toutefois, des proches de victimes faisaient campagne afin d'obtenir sa révocation, en partie en raison de la demande de remise en liberté faite par Clifford Olson après qu'il eut purgé 15 ans de prison à la suite des meurtres de 11 jeunes femmes et hommes. Sa requête a été rejetée en 15 minutes par un jury appelé à l'étudier. La loi a été modifiée cette année-là afin d'empêcher les criminels coupables de plusieurs meurtres de se prévaloir de la cause.

Une requête formulée par La Presse canadienne en vertu de la Loi sur l'accès à l'information a permis d'apprendre qu'un rapport interne du ministère fédéral de la Justice en faveur de la clause de la dernière chance avait été tenu loin des parlementaires tandis qu'ils se penchaient sur le projet de loi conservateur, l'an dernier.

Une porte-parole du ministère de la Justice a indiqué que les conclusions du rapport ne représentaient pas la politique du gouvernement sur la clause de la dernière chance, qui a été éliminée en mars en guise de soutien aux familles des victimes de meurtre.



[Redacted text block containing multiple lines of obscured content]

[Redacted character]

[Redacted character]

[Redacted character]

[Redacted character]

[Redacted character]